



Dénomination : « PHONIA »SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : CESSION DES PARTS SOCIALES/ CHANGEMENT DU GERANT

Date de la modification : 15/11/2017

N°d'immatriculation : 11167/B/SARL

Le capital de la société est fixé à la somme de **1 000 000 FDJ (UN MILLION DE FRANCS DJIBOUTI)** divisé en **40 parts** de **25 000 FDJ (VINGT CINQ MILLE DE FRANCS DJIBOUTI)** chacune, entièrement souscrites et attribué aux associés en fonction de leur apports respectif, à savoir :

M. ABDILLAHI MOHAMED OMAR.....10 PARTS soit 250 000 DJF

M. SAID JAMA IGE.....10 PARTS soit 250 000 DJF

M. WAHIB DAHER ADEN.....10 PARTS soit 250 000 DJF

M. MAHDI AHMED CHIREH10 PARTS soit 250 000 DJF

- Suite à l'Avenant n°1 aux statuts de la société **SARL « PHONIA »** en date du **25/10/2017**, rédigé et authentifié par **Me AHMED ABDILLAHI DOUALEH**, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

I- CESSION DE PARTS SOCIALES :

-M. ABDILLAHI MOHAMED OMAR a cède à **M. MAHDI AHMED CHIREH** la totalité de ses 10 parts qu'il détient dans le capital de la société soit **250 000 FDJ (10*25 000) ;**

-M. SAID JAMA IGE a cède à **M. MAHDI AHMED CHIREH** la totalité de ses 10 parts qu'il détient dans le capital de la société soit **250 000 FDJ (10*25 000) ;**

-M. WAHIB DAHER ADEN a cède à **M. MAHDI AHMED CHIREH** la totalité de ses 10 parts qu'il détient dans le capital de la société soit **250 000 FDJ (10*25 000).**

- Les trois associés, **M. ABDILLAHI MOHAMED OMAR, M. SAID JAMA IGE, M. WAHIB DAHER ADEN** ont cédés leurs parts mais à condition que, si la société redémarre et obtient des bénéfices il sera nécessaire à **M. MAHDI AHMED CHIREH** de payer aux trois associés une somme que lui jugera convenable a leur intérêts. Les associés n'ont rien à réclamer à compter de la signature du présent acte à **M. MAHDI AHMED CHIREH.**

Conséquences sur la répartition des apports et du capital (articles six et sept nouveaux):

M. MAHDI AHMED CHIREH 40 parts soit 1 000 000 FDJ

II- CHANGMENT DU GERANT (article vingt six nouveau)

-M. MAHDI AHMED CHIREH est nommé gérant dans la fonction de gérance de la société pour une durée indéterminée en remplacement de **M. SAID JAMA IGE.**



L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale



Avis d'Immatriculation et de Modification au registre du commerce et des sociétés (RCS).

Dénomination : « MEDPHARMA »SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : MODIFICATION DE L'OBJET

Date de la modification : 15/11/2017

N°d'immatriculation : 12062/B/SARL

➤ Suite à l'avenant n°1 de la société « **MEDPHARMA** » SARL du **04/11/2017**, rédigé et authentifié par **Me AHMED ADEN YOUSOUF**, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

- **MODIFICATION DE L'OBJET (Article 2 Nouveau) :**

- L'import-export, la vente, la distribution de produit parapharmaceutiques
- L'import-export de médicaments, de matériels et accessoires médicaux
- La représentation de sociétés.

OFFICE DJIBOUTIEN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
Rue Mohamed Dileita, Plateau de Serpent, Commune de Ras-Dika, Djibouti.
BP: 2017 Tel: 00 253 21 35 60 11 Fax: 00253 35 60
E-mail: odpic@intnet.dj
Site web: www.odpic.net